



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# SUPPRESSION DES PLANS D'EAU PERMANENTS DE LA BIÈVRE

2015 - 2017



## CARTE D'IDENTITÉ

### SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Ile de France, communes de Bièvres,  
Igny, Massy, Jouy en Josas

### ENJEU(X) D'ADAPTATION VISÉ(S)

Inondation

### MILIEU(X) CONCERNÉ(S)

Milieus humides et aquatiques  
continentaux

### TYPE(S) DE SAFN

Restauration d'écosystèmes

### PORTEUR(S) DU PROJET ET PARTENAIRE(S) ASSOCIÉ(S)

Syndicat Intercommunal  
pour l'Assainissement  
de la Vallée de la Bièvre (SIAVB)

### FINANCEURS ET BUDGET

SIAVB (100 %)

Budget total : inférieur  
à 20 000 € TTC

### CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE DU PROJET

GEMAPI

© SIAVB



SIAVB





© SIAVB

## LES OBJECTIFS DU PROJET

- **Pour l'adaptation aux changements climatiques**  
Améliorer les capacités de rétention des crues.
- **Pour la biodiversité**  
Favoriser la biodiversité au sein de la rivière.

## CONTEXTE ET ENJEUX

La Bièvre, petite rivière urbaine de région parisienne s'est vue, tout au long de son histoire, contrainte par les systèmes de moulins, tanneries, blanchisseries, et plus récemment de cloisonnement pour la protection contre les crues, par la mise en place de bassins à plan d'eau permanents. En effet, le territoire est soumis aux inondations dont plusieurs ont été importantes notamment en 1973 et en 1982. Ainsi, sur les 18 km de la Bièvre et les 15 km d'affluents, 15 bassins principaux de stockage étaient implantés. Or ces bassins bloquaient le transfert piscicole et sédimentaire, augmentaient le phénomène d'eutrophisation du cours d'eau et réduisaient, au final, les potentialités de protection contre les inondations.



## ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Le projet a consisté en la suppression des plans d'eau permanents permettant de « réensauvager » la rivière, de lui laisser restituer ses zones humides latérales et d'augmenter les capacités de rétention d'eau des ouvrages pour réduire le risque d'inondation. L'action de suppression du mur de surverse de chaque ouvrage a suffi pour répondre à ces objectifs pour un coût très faible. Après la vidange physique de l'ouvrage, seule la nature travaillait ! En moins de 1 an la réinstallation faunistique et floristique était faite.

L'objectif aujourd'hui est d'implanter ce type d'action sur tout le territoire. Le SIAVB se rapproche des propriétaires privés d'ouvrage pour continuer l'action sur le territoire afin d'augmenter les surfaces de zones humides et donc de réservoir biologique dans la vallée de la Bièvre.

## CALENDRIER

### VIE DU PROJET

<b>2015</b>	Vidange du bassin de l'Abbaye aux Bois et Vilgénis aval
<b>2016</b>	Vidange du bassin de Bas Près et Damoiseaux
<b>2017</b>	Vidange du bassin de Vilgénis amont
<b>2023/2024</b>	Vidange des bassins d'HEC et des bassins des Tuileries

## GOVERNANCE ADOPTÉE

Des réunions publiques et d'information ont été organisées et ont permis de recueillir l'avis des usagers et des populations locales. Le projet a également été présenté en conseil syndical, en Commission Locale de l'Eau puis aux maires des communes concernées.



## BÉNÉFICES ET APPORTS DU PROJET



### BÉNÉFICES FACE AUX ENJEUX D'ADAPTATION VISÉS

- Inondations : augmentation de l'ordre de 30 % du volume de stockage d'eau (reculant ainsi l'aléa pour les populations). Pour les 7 plans d'eau supprimés, ce volume représente environ 80 000 m<sup>3</sup> de gagnés pour le stockage de l'eau en cas de crue. En 2016 et 2018, lors des crues qui ont touché la région parisienne, aucune inondation n'a touché le bassin versant de la Bièvre.

### BÉNÉFICES POUR LA BIODIVERSITÉ

- Ecosystèmes et continuité écologique : augmentation jusqu'à 600 % de surface de zone humide avérée et fonctionnelle sur le secteur d'intervention, ce qui représente 5 ha.
- Espèces : apparition d'espèces patrimoniales sur la zone d'action et ceci dès l'année n+1 (le méliot élevé, le chénopode glauque, l'agrion orangé, la libellule fauve...)



### AUTRES BÉNÉFICES INDUITS

- Réduction des pollutions : amélioration de la qualité physico-chimique du cours d'eau.



© SIAVB

## INDICATEURS DE SUIVIS

### Adaptation aux changements climatiques

- Débits du cours d'eau : mesurés en permanence grâce à la télégestion sur tout le linéaire de la Bièvre mais qui ne sont pas suivis de manière précise aujourd'hui.

### Biodiversité

- Le suivi de la biodiversité est effectué un an après la vidange pour tous les ouvrages puis 5 ans plus tard. Pour l'état du cours d'eau, un suivi est effectué annuellement.

### Autres

- Bon état du cours d'eau : mesure des paramètres du bon état des cours d'eau : biologique, chimique, physicochimique

## LEVIERS DE RÉUSSITE

- **Concertation** : l'ensemble des acteurs locaux a été impliqué (communes, associations, riverains...). Des documents de communications ont été distribués sur le site et des réunions publiques ont été organisées. .
- **Financements** : coûts très minimes, ils représentent les coûts associés à la pêche de sauvegarde et aux analyses des bassins.
- **Soutien institutionnel et politique** : les élus ont été moteurs de l'action ainsi que l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le département, favorables au projet et qui financent le suivi des actions (et les actions elles-mêmes le cas où une dépense interviendrait).

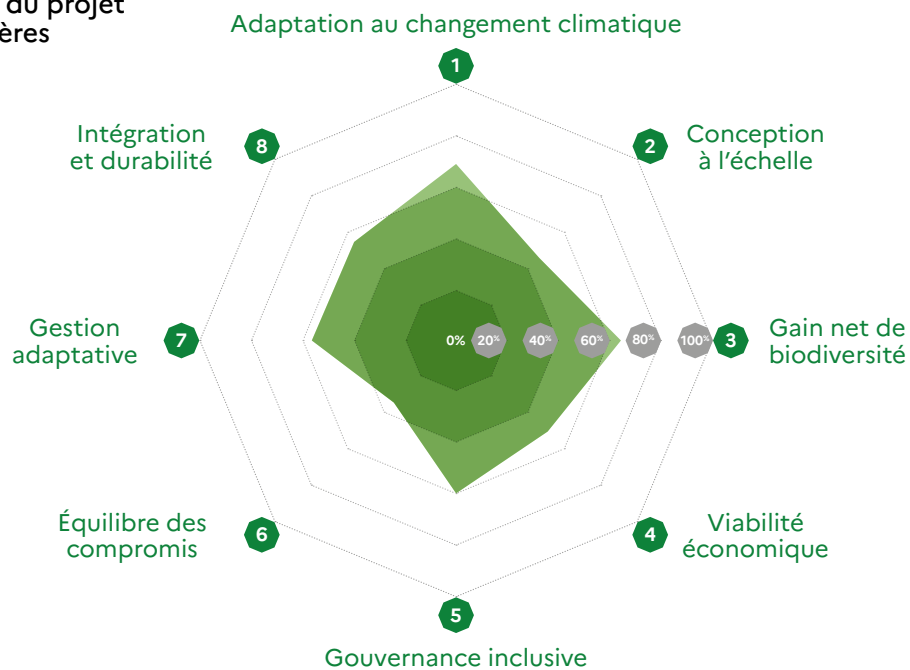
## RECOMMANDATIONS

- Travailler encore plus sur les gains écosystémiques afin de réutiliser les produits de fauche en lien avec les associations de permaculture locales.
- Continuer le travail sur les plans de gestion afin de favoriser la multiplicité des habitats des zones réouvertes.

## ANALYSE SELON LE STANDARD MONDIAL DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE DE L'UICN



Adéquation du projet avec les critères du standard



## POUR PLUS D'INFORMATIONS

- Les suppressions de plans d'eau ont été valorisées dans le cadre des forums de l'eau de l'agence, les journées techniques du département. Elles ont été montrées en exemple dans le cadre des journées du Génie Ecologique organisées par l'Agence Française pour la Biodiversité.
- <https://www.dailymotion.com/video/x5q133o>
- [https://www.arb-idf.fr/fileadmin/DataStorageKit/ARB/Articles/Articles-PDF/4\\_thomas\\_joly\\_siavb\\_30052017.pdf](https://www.arb-idf.fr/fileadmin/DataStorageKit/ARB/Articles/Articles-PDF/4_thomas_joly_siavb_30052017.pdf)

## PORTEUR DE PROJET

- **Hervé CARDINAL**  
[h.cardinal@siavb.fr](mailto:h.cardinal@siavb.fr)  
SIAVB  
9 chemin du Salvart  
91370 Verrières le Buisson

## DATE

Juillet 2022

## RÉDACTRICE DE LA FICHE

Justine Delangue

